

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris-Saclay, le 5 février 2019

Concours des écoles doctorales de l'Université Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay accueillera, cette année, un millier de nouveaux doctorants à partir de septembre 2019, pour engager des projets doctoraux dans tous les domaines de recherche de l'Université.

Ces doctorants bénéficieront de financements d'origines diverses. Les contrats doctoraux pourront être financés par la dotation « ministérielle » des établissements d'enseignement supérieur membres de l'Université Paris-Saclay, par l'IDEX ou les LABEX, par des contrats doctoraux financés par des contrats de recherche, ou encore des contrats CIFRE ou FUI, des contrats d'organismes de recherche, des bourses de gouvernements étrangers, etc.

Tous les doctorants seront recrutés selon un processus, à la fois adapté à la voie de financement et à l'école doctorale, mais également en lien avec les principes et objectifs communs issus de la charte européenne et soutenus par l'Université Paris-Saclay et chacun de ses établissements membres. L'ambition, la prise de risque scientifique et l'approche interdisciplinaire des sujets de recherche sont encouragées.

250 contrats doctoraux seront financés par les établissements d'enseignement supérieur membres de l'Université Paris-Saclay sur leur dotation « ministérielle » et sélectionnés par les concours des écoles doctorales.

Le collège doctoral de l'Université Paris-Saclay a publié, le 29 janvier 2019, l'appel à candidatures pour ces 250 contrats doctoraux et la répartition de ceux-ci entre les écoles doctorales, les objectifs et les modalités de ce concours, les critères d'éligibilité et les critères d'évaluation communs à l'ensemble des écoles doctorales ou bien propres à chacune d'elles.

Pour plus d'informations : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/actualite/concours-des-ecoles-doctorales-de-luniversite-paris-saclay>

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Lorette,
Attachée de presse
stephanie@influence-factory.fr
06 10 59 85 47

Marie-Pauline Gacoin,
Directrice de la communication
marie-pauline.gacoin@universite-paris-saclay.fr
06 43 43 58 77

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Pour répondre au défi de la compétition internationale pour l'enseignement, la recherche et l'innovation, des établissements parmi les plus réputés en France constituent l'Université Paris-Saclay et mutualisent des formations et une recherche au meilleur niveau mondial.

L'Université Paris-Saclay propose ainsi une large gamme de parcours, de la licence au doctorat au sein de schools et d'écoles doctorales, dans la plupart des domaines mobilisant les sciences de la nature ainsi que les sciences humaines et sociales. Aujourd'hui, 9 000 étudiants en masters, 4 600 doctorants, autant d'élèves ingénieurs et un large cycle en licence rassemblent quelques 65 000 étudiants au sein des établissements fondateurs et associés.

